



Vivre ensemble



La ligue de l'enseignement
à votre service



Fiche Débat

Elire - Être élu





USEP Centre Val de Loire

Avenue du Parc Floral - 45100 Orléans la Source

Tél : 06 40 27 25 26



Pour être membre acteur de mon association

Positionnement de l'USEP

L'USEP fonde son action d'éducation à la citoyenneté sur la place qu'elle donne à l'Enfant dans le cadre même de l'organisation de la vie associative et sportive de ses associations. Cette mission lui est conférée par ses statuts nationaux, visés en Conseil d'Etat qui disent, dans l'article 2, que l'USEP a à charge de « *promouvoir le développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'éducation physique et sportive obligatoire et offertes à tous les élèves, dans un cadre associatif et dans une perspective de formation à la responsabilité, à l'autonomie, au civisme et à la démocratie.* » Cet objectif majeur se trouve dans le concept de sport scolaire que nous défendons qui implique la place de l'enfant au centre de la rencontre sportive, notre objet, et donc au centre de l'AS d'école.

Mettre l'enfant au centre, c'est le rendre acteur de ses apprentissages. Acteur, il l'est statutairement, puisque les statuts de nos AS lui donnent une place au sein même du Comité Directeur de l'association, à parité filles - garçons.

L'USEP a une ambition : « *donner à l'enfant-élève la place qui est la sienne dans l'association, c'est-à-dire celle d'un membre à part entière de celle-ci, capable de participer à la construction du projet, de vivre ce projet et de pouvoir « l'analyser » ensuite, avec bien sûr l'aide bienveillante des adultes, qu'ils soient enseignants, parents ou animateurs.*

Notre objectif de faire de l'enfant un futur citoyen sportif oblige à ce que l'enfant soit impliqué et qu'il comprenne, par cette implication, ce que sont les valeurs dont il entend parler mais qui n'ont, la plupart du temps, pas de résonance particulière pour lui. Ainsi, à partir d'une véritable culture du débat, nous prenons le pari que l'enfant va se rapprocher concrètement de la notion de valeur, très abstraite pour lui.¹ »

Michel Ogier, vice-président national de l'USEP - chargé de la dynamique associative 2012-2016

La volonté de l'USEP de participer à l'éducation à la citoyenneté de chaque Enfant se lit à travers toutes ses actions. Celles-ci s'articulent avec l'Ecole publique, lieu d'éducation par excellence aux valeurs de la République puisque c'est la mission première que la Nation lui a confiée.² Former à la démocratie, à la manière dont nous y invitent nos statuts, c'est, en particulier permettre aux enfants/élèves de vivre les grands principes de la démocratie, de comprendre l'intérêt et l'importance d'élire un représentant, de l'engagement et de la responsabilité que signifie le rôle de représentant élu. Cette formation à la démocratie passe par la culture du débat à laquelle cette fiche se propose de contribuer.

Les programmes de l'Ecole visent, au travers de l'Enseignement Moral et Civique, *l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale.[...]*

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique³.

Mots/expressions clés : respect – discussion – débat – avis – choix - élection – candidat – profession de foi – scrutin – responsabilité – parité – acceptation de l'autre.

1. In « Le Débat associatif , un outil au service de Vivre ensemble, USEP, avril 2015

2. Charte de la Laïcité

3. Programmes d'enseignement de l'école – BO spécial n°11 du 26 novembre 2015



Nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture

(BO n°17 du 23 avril 2015)

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. [...] elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société.

Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

Ce domaine fait appel à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, **l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même** ;

- à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la **participation à la vie collective et démocratique** et de la notion d'intérêt général ;

- à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le **déploiement du civisme et l'implication de chacun** dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience.

Programmes d'enseignement de l'école maternelle (

BO spécial n° 2 du 26 mars 2015)

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. (...)

L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. (...)

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.

Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange.

Programmes d'enseignement de l'école (

BO spécial n°11 du 26 novembre 2015)

L'ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres. L'enseignement moral et civique assure principalement la compréhension de la règle et du droit. La règle et le droit sont également ceux du cadre scolaire que les élèves doivent apprendre à respecter. (...)

L'enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative qui trouve à se mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement.



Les instructions officielles

Programme d'enseignement moral et civique

(BO spécial n° 6 du 25 juin 2015)

« L'Enseignement Moral et Civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à Vivre ensemble dans une société démocratique, c'est-à-dire à la fois

- a)- à penser et à agir par soi-même et avec les autres et à pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix (principe d'autonomie)
- b)- à comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles (principe de discipline)
- c)- à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;
- d)- à construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens). »

Pratiques [...] développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir.

Le droit et la règle : faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes.

Le jugement : être mis en situation d'argumenter, de délibérer

L'engagement : former l'homme et le citoyen en envisageant sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.





La sensibilité : soi et les autres

Se sentir membre d'une collectivité

| | | |
|----------|--|---|
| Coopérer | Savoir travailler en respectant les règles de la coopération | Coopérer au sein de la classe ou de l'école |
|----------|--|---|

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

| | | |
|--|--|---|
| Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer | Les droits et devoirs de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. | <ul style="list-style-type: none"> - EPS : jeux et sports collectifs. - Conseils d'élèves, débats démocratiques. - Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves. - Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes. |
| Reconnaître les principes et les valeurs de la République | Les principes de la démocratie représentative | <ul style="list-style-type: none"> - Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs. |

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

| | | |
|---|---|---|
| Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue | <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat. - Approche de l'argumentation. - initiation au débat démocratique | <ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix... - Organisation de débats réglés. |
|---|---|---|

L'engagement : agir individuellement et collectivement

S'engager et assumer des responsabilités dans l'école

Prendre en charge des aspects de la vie collective [...] et développer une conscience citoyenne, sociale

| | | |
|---|---|---|
| Savoir participer et prendre sa place dans un groupe. | <p>La participation démocratique</p> <p>Le vote</p> <p>Les acteurs locaux et la citoyenneté</p> | <p>Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves</p> <p>Travail sur le rôle des associations.</p> |
|---|---|---|



Situation 1

Objectifs :

- Comprendre le rôle d'un élu ;
- Comprendre ce que signifie être représentant

Situation inductrice : élection du bureau enfant de l'association USEP de l'école

Déroulement :

1^{ère} phase : comprendre le rôle de l'élu

Des fiches présentant différents élus à différents échelons (maire, président de la république, député, conseiller départemental, président d'association, représentants des parents d'élèves) sont proposées à la lecture des enfants. Des rencontres avec des élus sont organisées.

Un WorldCafé⁴ été mis en place autour de la question : Pourquoi ces personnes sont-elles élues ?
Un portrait –robot de l'élu USEP (son rôle, ses missions) est alors constitué.

2^{ème} phase : comprendre le rôle de l'électeur

Chercher, dans le dictionnaire, la définition de « élire ».

Celle-ci donnant comme synonyme de « élire », le verbe choisir, chercher sur quels critères se fait le choix en fonction de l'élection et du mandat ; puis plus précisément par rapport au mandat USEP, suite à la phase précédente.

Par groupe, chercher les définitions de « projet – programme électoral – profession de foi » ([cf https://fr.vikidia.org/wiki/Election](https://fr.vikidia.org/wiki/Election))

3^{ème} phase : comment vote-t-on ?

Le matériel et les différentes phases du vote

Connaître le vocabulaire des élections (scrutin, urne, isoiloir, bulletin, dépouillement, registre,...)

Apprendre la succession des actions lors d'un scrutin (légènder et mettre dans l'ordre les photos ci jointes)



4. Dispositif pour animer un débat à partir de p 32 du livret « Le débat associatif – un outil au service du Vivre ensemble » téléchargeable sous le lien <http://www.u-s-e-p.org/pdf/livretd%C3%A9batassociatif.pdf>

Situation 1





Situation 2

Objectifs :

- Comprendre l'importance des élections au sein d'une association ;
- Prendre conscience de l'engagement en tant qu'élu et s'impliquer dans la vie associative.

Situation inductrice : à partir du film « L'Assemblée des enfants de l'USEP 45 »

<http://www.usep45.com/articles.php?lng=fr&pg=563&mnuid=363&tconfig=0&tconfig=0>

1^{ère} phase : pour prendre conscience de la notion d'enfants représentant de son association

La présentation des enfants :

Qui sont-ils ? que font-ils ? d'où viennent-ils ?

Que font-ils dans ces associations ?

Les perspectives proposées par les enfants : pour prendre conscience de la notion d'enfant « porteur d'idées »

- ⇒ Etre entendu
- ⇒ Etre reconnu

Est-ce que les enfants parlent en leur nom ?

2^{ème} phase : si c'était vous, que proposeriez-vous ?

Phase individuelle écrite, puis présentation orale devant les autres enfants

Pour aller vers une candidature au bureau enfant et arriver à l'écriture d'une profession de foi.

Prolongement :

Echanger le vécu avec une autre association et /ou une institution (mairie)

4. Dispositif pour animer un débat à partir de p 32 du livret « Le débat associatif – un outil au service du Vivre ensemble » téléchargeable sous le lien <http://www.u-s-e-p.org/pdf/livretd%C3%A9batassociatif.pdf>



Situation 3



Objectifs :

- Faire émerger les enjeux de la représentativité ;
- Faire émerger l'importance du vote dans un esprit démocratique ;
- Comprendre qu'être élu c'est porter la parole du groupe.

Situation inductrice : à partir de photographies d'enfants qui débattent et votent

1^{ère} phase : Brainstorming⁵ à partir de la question « Que font ces enfants ? »

2^{ème} phase : WorldCafé autour de 4 questions

Groupes de 4 enfants

Possibilité de donner la même question à 2 groupes selon le nombre de groupes

Questions :

A quoi sert l'élection du bureau enfants de l'association USEP ?

Comment préparer une élection dans un but démocratique ?

Qu'est-ce que j'attends de mon élu ?

Quel est le rôle d'un élu qui représente ses électeurs USEP ?

3^{ème} phase : mise en place du vote avec déclaration des candidats

Pour aller vers les candidatures au bureau enfant et arriver à l'écriture de professions de foi.

Prolongements : comprendre le fonctionnement d'une association

Utilisation des fiches du Guide de l'association (qu'est-ce qu'une association ? – l'association USEP)

—
5. Dispositif pour animer un débat à partir de p 32 du livret « Le débat associatif – un outil au service du Vivre ensemble » téléchargeable sous le lien <http://www.u-s-e-p.org/pdf/livretd%C3%A9batassociatif.pdf>



Les délégués !!!

Election des représentants USEP de la Classe de CM2A
année 2015-2016





Vivre ensemble

RENCONTRE SPORTIVE



Ressources

Réseau Eduscol

Ressources pour l'enseignement moral et civique :

<http://eduscol.education.fr/cid92405/l-emc-dans-classe-dans-ecole-dans-etablissement.html>

<http://eduscol.education.fr/cid92404/methodes-et-demarches.html>

Ouvrages de littérature jeunesse

La surprise des surprises de Hubert Ben Kemoun, Rageot

La maîtresse a annoncé les élections des délégués de classe. Dépôt de candidatures, campagne électorale. C'est décidé : on fait tout comme les grands. Et cette décision fait vivre aux enfants, ce que peuvent être les dérives de la démocratie et du suffrage : une voix contre des bonbons, des promesses qui vont être bien difficiles à tenir..... Et pourtant le peuple des anonymes va faire entendre sa voix et l'exprimer d'une façon surprenante.

Quand j'étais petit, je voterai de Boris Le Roy, Actes Sud Junior

C'est le jour des élections des délégués de classe. Le prof lance la procédure sans y croire... Mais certains des élèves s'emparent de ces élections pour en faire un véritable temps de réflexion sur la démocratie, les candidatures, les professions de foi, le débat d'idées, la vie de l'établissement, le rapport avec les « grands », les adultes.

Sitographie

L'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes : <http://anacej.asso.fr/>

<http://www.education-et-numerique.org/apprendre-a-voter-ec-ce1/>

Fiche réalisée par :

Les membres du stage régional du CRUSEP

Centre Val de Loire (août 2016)

Aurélie Mercier (USEP 28)

Valérie Leddet (USEP 41)

Véronique Bury (USEP Centre Val de Loire)

Photos - USEP 45 - 57 - Îles du Nord

Mise en page

Martine Grill (USEP 57)



USEP Centre Val de Loire

Avenue du Parc Floral - 45100 Orléans la Source

Tél : 06 40 27 25 26